

Maisons d'avant-garde à super-rendement énergétique

La création d'un Programme-pilote de construction domiciliaire à super-rendement énergétique a été annoncée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde.

Dans le cadre de ce programme de \$6 millions, 1 000 maisons seront construites sur des lotissements, dans plusieurs régions. Elles seront conçues spécialement pour économiser de l'énergie et pour répondre aux conditions climatiques du Canada.

Le fonds fédéral servira à financer le design des maisons, la formation des hommes de métier, les opérations de contrôle et d'évaluation du projet au fur et à mesure de son déroulement, ainsi que la diffusion de données auprès de l'industrie canadienne de la construction. Ce financement servira aussi à résorber le coût supplémentaire que représente le recours à des techniques avancées d'économies d'énergie.

Le design, basé sur l'économie de l'énergie, présuppose un très haut degré d'isolation, des pare-vapeur et des échangeurs de chaleur air-air très efficaces, des appareils ménagers et un système de chauffage de l'eau à haut rendement, ainsi que des jeux de fenêtres d'une conception avancée.

Par leurs dimensions et leurs prix, les maisons seront "du type classique de celles que l'on rencontre au Canada", mais leur consommation annuelle d'énergie ne dépassera pas 100 kWh par mètre carré, tout en répondant à l'ensemble des besoins d'une maison, qu'il s'agisse du chauffage ambiant, du chauffage de l'eau, du fonctionnement des appareils ménagers électriques ou de l'éclairage. Le coût du chauffage variera entre \$100 et \$150 par an, soit moins de 25 p. cent de celui d'une maison neuve ordinaire.

Le Programme sera administré conjointement par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, les gouvernements provinciaux, l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain, ainsi que d'autres organismes affiliés à l'industrie de la construction.

Selon le calendrier établi, la construction devrait commencer en août 1981.

Maisons modèles

Une trentaine de personnes, dont des représentants de pays membres de l'Asso-

ciation internationale de l'énergie (AIE), ont visité dernièrement des maisons canadiennes à "haut rendement énergétique" qui semblent être les premières du genre mises sur le marché immobilier dans le monde. La visite était parrainée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada (EMR).

Le coût du chauffage de ces logements, qui satisfont à des normes strictes d'isolation tout en étant de prix concurrentiels, est inférieur de 25 à 75 p. cent à celui des résidences de conception traditionnelle. Ils ont été construits à Halifax (Nouvelle-Écosse), Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), Regina et Saskatoon (Saskatchewan) dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales.

En plus des représentants de l'AIE, le groupe comprenait ceux des sociétés et ministères intéressés de provinces canadiennes, de l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain (ACHDU), de l'EMR, du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Nouveau programme d'aide aux entreprises locales

Le gouvernement canadien a lancé, à titre expérimental, un Programme d'aide au développement économique local (ADEL).

L'objectif de l'ADEL est de favoriser, dans les collectivités à croissance lente et à chômage élevé, l'expansion des entreprises locales et l'accroissement de l'emploi.

Les agences ADEL seront des centres-ressources au service des entreprises locales en voie d'expansion. Elles dispenseront conseils et aide technique et donneront des renseignements sur les programmes et services fédéraux d'aide financière.

Chaque agence de l'ADEL disposera d'un certain montant qu'elle pourra investir dans les entreprises locales sous forme de prêts, ou par l'achat d'actions ordinaires. Les entreprises qui solliciteront l'aide de l'ADEL devront, au préalable, avoir obtenu des fonds d'une autre source; c'est pourquoi l'ADEL n'allouera pas plus de \$25 000 par demande. Son financement est modeste parce que le Programme est seulement un complément à d'autres programmes.

Modification de conventions canado-américaines sur les pêches



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan (à droite), et l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Kenneth Curtis (à gauche), ont signé, le 15 octobre à Ottawa, deux documents sur les pêches ratifiant le Protocole entre le Canada et les États-Unis portant modification de la Convention modifiée pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries du saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires d'une part, et de la Convention pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries de flétan du Pacifique Nord et de la mer Béring, d'autre part.